



## District de Savoie de Football

B.P. N° 401—73004 CHAMBERY CEDEX

Tél. : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

email : [district@savoie.fff.fr](mailto:district@savoie.fff.fr)—site : <http://savoie.fff.fr>



## Cette saison, nous allons renouveler l'opération « Savoie Futsal Tour »

### L'opération SAVOIE FUTSAL TOUR sera uniquement sur la catégorie U11

Les conditions de participations sont simples :

1- Engagement d'une ou deux équipes U11 de niveaux « Découverte » (D2 et D3)

2- Avoir un gymnase à disposition pour accueillir au moins une date

Le positionnement des dates pour la saison 2021-2022 sont les suivantes :

- U11 : 6 dates positionnées : **18 Décembre 2021/ 8,15,22,29 Janvier et 05 Février 2022**



### Sommaire

• Secrétariat	p. 2 à 3	• Commission Covid	p. 21
• Délégation	p. 3	• Commission Technique	p. 22 à 27
• Trésorerie	p. 4	• Commission Foot Loisir	p. 28
• Commission F.M.I.	P. 4 à 5	• Commission des Règlements	p. 29 à 30
• Commission Sportive Seniors - U20	p. 5 à 8	• Commission Appel Règlementaire	p. 30 à 32
• Commission des Jeunes	p. 8 à 13	• Commission des arbitres - Unaf	p. 33 à 38
• Commission Futsal	p. 13 à 15	• Commission de Discipline	p. 39 à 40
• Commission des Coupes	p. 15 à 18	• Annexes	p. 41
• Commission Féminine	p. 19 à 20	Sanctions - désignations - Poules U13	



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

# Comptes-Rendus

## SECRETARIAT

Réunion du Vendredi 29 octobre 2021

### Correspondances Reçues du 25 au 29 octobre 2021

#### Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

**Courrier Divers :**

FC VILLARGONDRAN

**Commission d'Appel en matière disciplinaire :**

AS CUINES LA CHAMBRE

**Commission de Discipline :**

**Courrier :**

F.C. ST JULIEN - OUMOURI IBRAHIM

**Rapport :**

DUPAYS Christophe

**Commission Sportive :**

- U.S. GRIGNON - A.S. MONT JOVET BOZEL - FOOTBALL USM (2) - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (3) - AIX F.C. - F. C. CHAMBOTTE – GROUPEMENT JEUNES DE L'EPINE (2) - MONTMELIAN A. - U.S. MODANE - U.S. ST REMY DE MAURIENNE - FC DE HAUTE TARENTEISE (2) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - A.S. MONT JOVET BOZEL

**Commission des Arbitres :**

**Courrier :**

CHEVALLIER Michel – jean pierre BUTEL- AIX F.C

**Commission des Coupes :**

LAuRAFoot Compétitions – ES TARENTEISE

**Commission des Terrains :**

AIX F.C.

**Commission FUTSAL :**

Franck PALUMBO- J.S. CHAMBERIENNE

**TEAM**



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL  
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**

UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION  
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE  
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

**TEAM**



# Comptes-Rendus

## Félicitations

**Le comité directeur félicite :**

- le club de **l'EST Moûtiers** pour son beau parcours en coupe de France et son match valeureux contre Bourgoin-Jallieux (2 niveau au-dessus)
- le club de **CHAMBÉRY SAVOIE FOOT** pour sa belle qualification pour le 7ème tour de la coupe de France face au club de Rumilly-Vallières (National 2 et héros de l'édition 2020-2021).



## DÉLÉGATIONS

**Président : SALINO Alain : 06 84 99 51 32**  
**Membres : Jérôme SPADA : 06 76 04 25 57**

En l'absence de Alain SALINO toute demande de délégation doit être adressée à Jérôme SPADA et ce jusqu'à nouvel ordre.

### **Demande d'un délégué officiel du club de AS BOZEL**

La Commission désigne Magalie JULLIARD comme déléguée de la rencontre suivante :

**D3 - Poule B**  
**FC VILLARGONDRAN - AS BOZEL**  
**Samedi 6 novembre 2021 à 20h00**



**Sérigraphie - Flocage - Broderie**

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. **04 79 25 62 71**

mail. **jpcreation@jpcreation.fr**

## TRÉSORERIE

Le 29 octobre 2021

### Note aux clubs

**Virement reçu de 500€ sans la mention du club concerné  
Merci de nous préciser quel club a effectué ce virement**

## COMMISSION F.M.I.

29 octobre 2021

Président : Patrick Janet : 06.64.26.44.76

Membres : Jérôme SPADA : 06 76 04 25 57

Mail : [savoiefmi@outlook.fr](mailto:savoiefmi@outlook.fr)

### Procédure lors de match non joué ou en cas de forfait

Même en cas d'annulation de match dans la semaine précédant le match, vous devez faire la procédure impérativement du moment que le match apparait sur votre tablette

**le jour même et avant l'heure prévue du match.**

**En cas de problème d'accès au match, vous devez nous contacter**

URL du document : <https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2017/12/FMI-MATCH-NON-JOUE-2017-2018.pdf>

  
Sols et Équipements Sportifs

Tel : 04 50 68 84 28 - Fax : 04 50 68 77 19 - Web : [www.coseec.fr](http://www.coseec.fr)  
PAE Les Grandes Vignes - 74330 LA BALME DE SILLINGY

Distributeur

 GEFISPORTS



 TORO

 RAIN BIRD

Resp. Savoie!

**Gilbert GRUFFAT!**

Tel : 06 83 86 59 48!

E Mail : [gilbertgruffat@coseec.fr](mailto:gilbertgruffat@coseec.fr)

# Comptes-Rendus

## FMI : documentation

Vous trouverez sur le site du district de SAVOIE un ensemble de documents concernant la FMI dans la rubrique : PRATIQUE/FMI

Lien : [FMI – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL \(fff.fr\)](http://fff.fr)

## FMI : RAPPEL

Si vous ne pouvez effectuer de FMI, nous vous rappelons qu'une feuille de match papier **doit être effectuée en lieu et place.**

Dans ce cadre, il revient d'utiliser :

Soit foot compagnon

Soit le listing papier des licences

pour procéder à l'établissement de la feuille et au contrôle des licences.

## FMI : état des lieux des transmissions

Résultat non transmis avant 20 h journée du 30-31 octobre

Coupe CORTADE : **LA BRIDOIRE**

Coupe CORTADE : **BOZEL**

MINIMES U15 D2 poule B : **GAPS**

FEMININE : **AIGUEBELLE**

## COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO - 06 64 95 30 10

Responsable Seniors : Alain HANS - 06 28 06 72 52

Seniors Féminines : Jacky GACHET - 06 12 22 99 82

Responsable U20 : Sauveur MICALLEF - 06 23 06 49 93



# Comptes-Rendus

Réunion du 29 octobre 2021

**Présents** : MM. Christophe VALENTINO, Alain HANS, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

## Courriers reçus

### - Reçu feuille de match papier :

ST PIERRE D ALBIGNY—US LA MOTTE  
AS BARBERAZ—FC LA ROCHETTE  
US LA MOTTE 2—BIOLLAY PRO FC  
AS CUINES—ST PIERRE D'ALBIGNY  
CAM 2—CS FOOTBALL  
AS CUINES—MODANE

- FC HAUTE TARENTEISE : lu et noté
- VILLARGONDRAN : lu, noté et rectifié
- QUEIGE—GRIGNON : lu et noté et programmé
- ES DRUMETTAZ MOUXY : confirmation Forfait Général Equipe 3

### **Note au club de BOZEL :**

Pour jouer à 19h00, il faut l'accord des clubs adverses, jusqu'à la trêve. Deux matchs chez vous « LA ROCHETTE et CŒUR DE SAVOIE » faire la demande de modification sur FOOT CLUB.

### **Note au club de COGNIN :**

Il nous manque toujours la feuille de match n° **23600677** : **COGNIN 2—CHALLES**. Nous envoyer l'original **pour le 8 novembre 18h00 dernier délai**, avant amende.

## Reprogrammation des maths en retard

- **Le match n° 23955096** : FC BEAUFORTAIN QUEIGE / GRIGNON 3 se jouera le 11 novembre à 14h30
- **Le match n° 23571560** : MERCURY / MONTMÉLIAN se jouera le 11 novembre à 14h30

## Amende

### - US PONTOISE

**Match n° 23955052 du 24 octobre 2021** : SUD LAC FC 2—US PONTOISE 3—1er forfait de l'US PONTOISE 3 : amende 175 € due au District



**CAVES  
BILLON**

Vins · Spiritueux · Bières · Sodas · Cafés · Services

73330 DOMESSIN  
04 76 31 10 27

## Comptes-Rendus

### Couleur Maillot reçu

#### Reçu imprimé

#### - Reçu couleur maillots :

ST REMY DE MAURIENNE—MONTMELIAN—US LA MOTTE SERVOLEX

### Divers rappels aux clubs

**ATTENTION** depuis quelques semaines beaucoup trop de changements (heures, terrains et modifications) interviennent **HORS DÉLAI** (le mercredi, jeudi voir le vendredi). Merci de respecter la procédure.

**LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT DE LA MESSAGERIE OFFICIELLE DU CLUB SERONT PRIS EN COMPTE « BEAUCOUP TROP DE MAILS VENANT DE MESSAGERIE PERSONNELLE !!!!!**

**numéro du club « [000000@laurafoot.fff.fr](mailto:000000@laurafoot.fff.fr) »**

- Veuillez renseigner au plus tôt sur Footclub les contacts « au moins 2 » afin de pouvoir joindre le club le Week end en cas de problème divers . MERCI !!.

- Les clubs ayant plusieurs terrains doivent envoyer au plus tôt le planning où se joueront les Matches. MERCI !!

### U 20

#### Responsable de la catégorie :

Mr MICALLEF Sauveur : 06.23.06.49.93

### Courrier reçu

- **ES DRUMETTAZ MOUXY—GRPT JEUNE LA SAVOYARDE** : faute d'accord des deux clubs, la Commission maintient la rencontre au 6 novembre à 16h

### Couleur Maillot Reçu

FC CHAMBOTTE—US LA MOTTE SERVOLEX—ES DRUMETTAZ MOUXY



# Comptes-Rendus

## Feuille de match papier reçu

FC MERCURY—LA MOTTE SERVOLEX

## Déclaration d'entente

### Déclaration d'entente :

- AS BOZEL/ES TARENTOISE (gérée par AS BOZEL)



## COMMISSION des JEUNES

**Président** : Christophe VALENTINO—06 64 95 30 10

**U17** : Martine LECHALARD—06 13 59 62 41

**U15** : Gilles HUNSTEDT—06 11 58 79 78

**U13** : Hugues DIETZ—06 84 83 88 21

**U11** : Fabien FONTAINE—06 32 60 14 18

**U9** : Hernani SOARES— 06 22 26 47 52

**29 octobre 2021**

**Présents** : MM. Christophe VALENTINO, Martine LECHALARD, Gilles HUNSTEDT, Hugues DIETZ, Fabien FONTAINE, Hernani SOARES

**C'PRO** VOTRE PARTENAIRE  
NUMÉRIQUE À CHAMBÉRY



IMPRESSION ET  
GESTION  
DOCUMENTAIRE



INFORMATIQUE  
CLOUD &  
HÉBERGEMENT



TÉLÉCOM  
OPÉRATEUR &  
TÉLÉPHONIE

04 50 24 03 87



WWW.CPRO.FR

# Comptes-Rendus

## U 17

### Courriers reçus

GRPT LA SAVOYARDE : Planning terrains

GRPT JEUNES DE L EPINE : lieu de rencontre—lu et noté

AIX FC : planning terrain

### Programmation des Matches en retard

- **Match n° 23869879** : DRUMETTAZ MOUXY ES 1 - FC HAUTE TARENTEISE 1 se jouera le 6 novembre 2021 à 14h00 au lieu de 15h00 suite au match U20 à 16h00
- **Match n° 23869880** : AIX 1 - CA MAURIENNE se jouera le 6 novembre 2021 à 14h30
- **Match n° 23881374** : AS HTE COMBE 2 - GAPS 1 se jouera le 11 novembre à 14h30

### Championnat

- **Match n° 23881402** : GRPT LA AVOYARDE 1 – US CHARTREUSE GUIERS 1 se jouera le samedi 6 novembre à 14h30 au stade Albert Serraz à MONTMELIAN
- **Match n° 23881403** : GRPT JEUNES EPINE 1—USC AIGUEBELLE 1 se jouera le samedi 6 novembre à 14h30 au stade du château à COGNIN

### Rappel

Tous les matchs sont programmés à 15h00 et ne peuvent être reportés que si l'éclairage est homologué de plus toutes les modifications se font par FOOTCLUB

### Attestation déclaration d'ententes U17 :

#### **URGENT :**

**Les clubs en entente ou ayant plusieurs terrains sont priés de nous faire parvenir leur planning dans les plus brefs délais.**

- **AS HAUTE COMBE DE SAVOIE** — UO ALBERTVILLE : gérée par le club de l'AS HAUTE COMBE
- **AS BOZEL**—ES TARENTEISE : gérée par le club de BOZEL
- **CS BELLEY**—CA YENNE : gérée par le club de CS BELLEY
- **AIGUEBELLE**—CUINES ST REMY : gérée par le club de l'USC AIGUEBELLE
  
- **SUD LAC** : tous les matchs se joueront à VOGLANS

# Comptes-Rendus

U 15

## Courriers des clubs

- FC HAUTE TARENTEISE—USC AIGUEBELLE : accord des deux clubs pour jouer le 11/11/2021 à 14h00 au stade Albert Martin à Bourg St Maurice
- US MODANE : lu et noté votre courrier « Forfait » Match n° 23869829—GAPS 2—US MODANE 1

## Note aux clubs

- CHAUTAGNE EF 1 : préciser votre lieu de rencontre
- ES TARENTEISE 2 : IDEM
- GAPS 3 : IDEM

## Note aux clubs

La Commission vous demande de préciser avant le lundi 19h00, les lieux de vos rencontres

## Matches non joués reprogrammés

### Journée 2 du 26 septembre 2021

**Match est programmé pour le 7 ou 11 NOVEMBRE 2021 à 10h00**

**D2 - Poule C :**

- Match n° 23869851 : GAPS 3—US DOMESSIN 1

### Journée du 19 septembre 2021

**N2 - Poule A :**

- Match n° 23869790 : ES TARENTEISE 2—FC ST MICHEL 1 se joue **le 7 novembre 2021 à 14h00**

### Journée 3 du 3 octobre 2021

**N1 - Poule A :**

- Match n° 23907269 : EF DE CHAUTAGNE 1 —AIX FC 2 **se joue le 7 ou le 11 novembre 2021**

**D2 - Poule A :**

- Match n° 23869798 : FC HAUTE TARENTEISE 2—USC AIGUEBELLE 2 **se joue le 11 novembre à 14h à BOURG ST MAURICE**

**Les clubs peuvent jouer en semaine avec accord des 2 clubs—Demande à effectuer via FOOTCLUB pour enregistrer la F.M.I afin de programmer un arbitre et valider le match par la Commission Compétente.**

## Attestation déclaration d'ententes :

- **EF DE CHAUTAGNE / US CULOZ GRAND COLOMBIER** : gérée par le club EF CHAUTAGNE
- **ES TARENTEISE / AS BOZEL** : gérée par le club de l'ES TARENTEISE
- **ES DRUMETTAZ MOUXY / FC SUD LAC** : gérée par ES DRUMETTAZ MOUXY

# Comptes-Rendus

- **UO ALBERTVILLE** / AS HAUTE COMBE DE SAVOIE : gérée par UO ALBERTVILLE
- **USC AIGUEBELLE** / AS CUINES / US ST REMY : gérée par l'USC AIGUEBELLE
- **US LA RAVOIRE** : tous les matchs dans toutes les catégories se jouent au stade Marcel BASSET « terrain synthétique »

## U 13

### Championnat

Suite aux modifications, veuillez trouver en annexe de ce Foot Savoie la nouvelle composition des poules  
Les calendriers sont mis en ligne

### Feuilles de matchs :

**Les feuilles de matchs sont à télécharger sur le site du District en suivant les indications :**

- Onglet « pratiques »
- Documents à télécharger
- Divers documents à télécharger
- Feuille de match U13

\*\*\*\*\*

### **Phase régionale U13—LAURAFoot—Printemps 2022**

Les clubs pouvant participer à cette compétition sont inscrits pour cette phase d'automne dans la poule D1A  
La ligue LAURAFoot autorise la participation de 3 clubs pour le District de Savoie.

A la suite des rencontres du championnat d'automne 2021, un classement sera effectué pour déterminer les 3 clubs retenus pour la Phase Régionale U13 au Printemps 2022

### **Déclaration d'entente U13**

- Entente entre **UO ALBERTVILLE** et AS HAUTE COMBE DE SAVOIE : gérée par l'UO ALBERTVILLE
- Entente entre **USC AIGUEBELLE**, AS CUINES LA CHAMBRE et l'US SAINT REMY DE MAURIENNE : gérée par l'USC AIGUEBELLE

### **Info Terrains**

**US LA RAVOIRE : toutes leurs rencontres à domicile auront lieu au stade Marcel Basset de la RAVOIRE (synthétique)**

# Comptes-Rendus

## U 11

Prochaine journée après les vacances : samedi 13/11

Premier tour du festival U11 : samedi 20/11. Une journée sera programmée pour les autres équipes.

Merci :

- d'utiliser les documents adéquats et notamment les feuilles de critérium et d'effectifs
- de les donner au club recevant le jour du plateau
- de les faire parvenir au district dans les délais prévus.

## U 9

(Article 5 des R.G. de la ligue)

### Note aux Clubs

**Il est obligatoire de communiquer par mail, en vous servant de la messagerie officielle [xxxxxx@laurafoot.org](mailto:xxxxxx@laurafoot.org) du club. Les mails personnels ne sont pas pris en compte car de nombreuses correspondances ne précisent pas le nom du club.**

**Le listing des équipes doivent être donné au club recevant le jour du plateau,**

**Les clubs "en déplacement" sont dans l'obligation de prévenir le club "recevant" en cas d'absence d'une ou plusieurs équipes pour la bonne organisation du plateau.**

### Planning terrains

**Les clubs ayant plusieurs terrains doivent OBLIGATOIREMENT faire parvenir à la Commission, leur planning pour le Lundi précédent leur plateau avant 18H00 pour programmation.**

## SAVOIE FUTSAL TOUR

**Cette saison, nous allons renouveler l'opération « Savoie Futsal Tour ».**

L'opération SFT sera uniquement sur la catégorie U11.

Les conditions de participations sont simples :

- 1- Engagement d'une ou deux équipes U11 de niveaux « Découverte » (D2 et D3)
- 2- Avoir un gymnase à disposition pour accueillir au moins une date.

Le positionnement des dates pour la saison 2021-2022 sont les suivantes :

- U11 : 6 dates positionnées : **18 Décembre / 8,15,22,29 Janvier et 05 Février**

## Comptes-Rendus

Les plateaux auront lieu le Samedi Matin, Après-midi ou Dimanche Matin selon les créneaux de Gymnase disponibles avec :

- Quatre rencontres Futsal avec 7 à 8 joueurs maximum par équipe
- Le 2 contre 1 sur une séquence.
- Initiation à l'arbitrage.
- Sensibilisation à des actions éducatives en lien avec des thématiques du PEF.

En fonction des retours, des poules de secteur seront constituées.

Cette communication anticipée a pour objectif de vous donner du temps pour la réservation d'au moins un créneau de gymnase sur les dates proposées et de l'intégrer dans votre planification de la saison.

Le lien d'inscription est disponible sur le site du district dans l'article « Savoie Futsal Tour 2021-2022 »

## COMMISSION FUTSAL

Responsable : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

**29 octobre 2021**

### ***Championnat Futsal séniors Savoie - Haute Savoie Pays de Gex***

Deux nouvelles équipes rejoignent le championnat bi départemental :

**U S MARNAZ ET FC AIX LES BAINS** ce qui porte à 12 les formations inscrites en FUTSAL

Les districts ont fait le choix d'accepter ces deux formations pour ne pas laisser des joueurs sur la touche tout une saison mais la refonte des calendriers avec l'ajout de 4 journées n'est pas aisée.

Nous vous demandons donc un peu d'indulgence

Les deux premières journées ne sont pas impactées et se joueront comme prévu , les 2 nouvelles équipes attaqueront par la 3ème journée et rattraperont les deux premières rencontres ultérieurement.

Après la seconde journée de championnat, pour intégrer les deux nouvelles équipes, le championnat est refondu. Nous vous demandons d'être vigilant et réactif si vous constatez un problème ou une erreur. Pour les équipes qui avaient des demandes de changements de dates ou horaires ou bien encore lieux de rencontres, merci de vérifier.

**LE NOUVEAU CALENDRIER EST EN LIGNE**

**VERIFIER VOTRE ADVERSAIRE ET LIEU DE RENCONTRE POUR LES PROCHAINS MATCHS**

# Comptes-Rendus

## 3ème journée de Championnat

La troisième journée sera mise en ligne dans la journée sur le site internet du  
District de Savoie de Football



\*\*\*\*\*

Le tableau des renseignements clubs également avec quelques petites modifications

### **Rappels :**

Les rencontres sont paramétrées aux lundis par défaut, environ 3 semaines avant, le calendrier réel est mis à jour par le District de Savoie

1 arbitre par rencontre désigné par le district d'appartenance au club recevant.

### **Utilisation systématique de la FMI**

Obligation de passer par Footclub pour modification d'horaires, dates ou lieux de rencontres.

**Attention, deux journées jouées et déjà 3 rencontres en retard**

### **1iere journée**

AS THONON contre AF ROCHETTE O 2

### **2ieme journée**

CBF74 contre AS THONON

AF ROCHETTE O 2 contre F C RUMILLY VALLIERES

Dés la parution du nouveau calendrier, ces rencontres seront reprogrammées

# Comptes-Rendus

## Coupe de Savoie

Toutes les équipes du championnat Futsal sont inscrites d'office à la coupe, 1 par club donc :

FUTSAL BOURGET UNITED 1

U S CHARTREUSE GUIERS 1

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 1

AIX LES BAINS FC

JS CHAMBERY

**Pour le District HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX**

FUTSAL LAC ANNECY 2

L'ODYSSEE 1

FUTSAL RUMILLY VALLIERES SUR FIER 1

THONON LES BAINS US 1

CBF 74 1

U S MARNAZ

Soit 11 équipes

Elle est également ouverte aux clubs traditionnels Savoyards, inscription sur Footclub.



## COMMISSION DES COUPES

**Président** : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

**Membre** : Alain SALINO 06.84.99.51.32

### Réunion du 29 octobre 2021

**Présents** : Jérôme SPADA

**Excusé** : Alain CLERT-GIRARD, Alain SALINO

# Comptes-Rendus

## Coupe LAURAFoot

3<sup>èmes</sup> tour le samedi 27 et dimanche 28 novembre 2021

## Coupe Christian CORTADE

Suite du 3<sup>ème</sup> tour le jeudi 11 novembre 2021 à 14h00

AIGUEBELLE 1	vs	LA RAVOIRE US 1
MODANE 1	vs	US PONTOISE 1
CHY PORT CX RGE 1	vs	LA MOTTE SERV US 1
CHAMBERY SPORT 73 1	vs	AIX FC 2
ES TARENTOISE 2	vs	CHARTR GUIERS US 1

### Suite au match arrêté du 31 Octobre 2021 : LA ROCHETTE vs ST PIERRE ALBIGNY

La rencontre (ci-dessous) initialement prévu le jeudi 11 Novembre 2021 est reportée à une date ultérieure :

LA ROCHETTE 1 ou ST PIERRE ALBIGNY      **Reporté**      FC BIOLLAY PRO 1

Le tirage a été effectué par Jacky Gachet et J-Paul Thenis membres du comité directeur au District.

**L'utilisation de la FMI sera obligatoire.**

La transmission devra être effectuée le dimanche soir avant 20 heures.

## Coupe RAFFIN

2<sup>èmes</sup> tour le jeudi 11 novembre 2021

UO ALBERTVILLE 2	vs	FC CHAMBOTTE 3
FC SUD LAC 2	vs	US CHARTR GUIERS 2
CHAUTAGNE 2	vs	MODANE 2
MONTMELIAN 2	vs	CUINES 2
FC BELLE ETOILE MERCURY 2	vs	CHAMBERY SPORT 73 2
LAISSAUD 2	vs	US PONTOISE 2
GRIGNON 2	vs	LA RAVOIRE US 2
CHY PORT CX RGE 2	vs	<b>EXEMPT</b>

# Comptes-Rendus

Le tirage a été effectué par Jimmy JUGLARET « ETD » (Educateur Technique Départemental) au District.

## UTILISATION DE LA FMI :

- L'utilisation de la FMI sera obligatoire.
- La transmission devra être effectuée le dimanche soir avant 20 heures.

## FESTIVAL « U13 PITCH »

### 1<sup>er</sup> tour le samedi 20 novembre 2021 à 14h00

34 équipes engagées et 2 qualifiés par plateau

Vous trouverez sur le site internet du district :

<https://savoie.ff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>

Tous les documents concernant le Festival

### ***A AIX***

Plateau N° 1  
ES TARENTOISE  
CHARTREUSE  
AIX FC  
NIVOLET  
LE BOURGET

### ***A DOMESSIN***

Plateau N° 2  
ST BALDOPH  
UOA  
AIGUEBELLE  
SAVOYARDE  
DOMESSIN

### ***A CHAUTAGNE***

Plateau N° 3  
LA BATHIE  
GAPS  
CHAUTAGNE  
EPINE  
FCHT

### ***A LA RAVOIRE***

Plateau N° 4  
ST PIERRE  
ST MICHEL  
UGINE  
YENNE  
LA RAVOIRE

### ***A VILLARGONGRAN***

Plateau N° 5  
CHAMBERY SAVOIE FOOT  
VILLARGONDRAN  
CAM  
MODANE  
CHAMBERY SPORT 73

### ***A BARBERAZ***

Plateau N° 6  
BOZEL  
BARBERAZ  
LA ROCHETTE  
LA MOTTE SERVOLEX  
BAUGES

### ***A MONTCEL***

Plateau N° 7  
MONTCEL  
MERCURY  
DRUMETAZ MOUXY  
CHAMBOTTE

# Comptes-Rendus

## FESTIVAL « U11 CREDIT AGRICOLE »

**1<sup>er</sup> tour le samedi 20 novembre 2021 à 10h00**

44 équipes engagées et 2 qualifiés par plateau

Vous trouverez sur le site internet du district :

<https://savoie.fff.fr/simple/coupes-de-savoie-jeunes-u11-et-u13/>

Tous les documents concernant le Festival

### **A MONTCEL**

Plateau N° 1

ES DRUMETTAZ MOUXY 1  
YENNE 1  
AIX FC 1  
AS LE MONTCEL 1  
VAL D'HYERES 1

### **A BOURGET**

Plateau N° 2

US CHARTREUSE 1  
LE BOURGET DU LAC 1  
CHAMBERY SPORT 73 1  
DOMESSIN 1  
FC CHAMBOTTE 1

### **A SUD LAC**

Plateau N° 3

US LA MOTTE SERVOLEX 1  
CS BELLEY 1  
EF CHAUTAGNE 1  
GAPS 1  
FC SUD LAC 1

### **A MONTMELIAN**

Plateau N° 4

HAUTE COMBE SAVOIE 1  
LAISSAUD 1  
AS BARBERAZ 1  
MONTMELIAN 1  
ST REMY 1

### **A CHALLES**

Plateau N° 5

VILLARGONDRAN 1  
ST BALDOPH 1  
AIGUEBELLE 1  
US MODANE 1  
CHALLES 1

### **A LA ROCHETTE**

Plateau N° 6

ST MICHEL 1  
LA ROCHETTE 1  
CHAMBERY SF 1  
CAM 1  
CUINES 1

### **A NIVOLET**

Plateau N° 7

COGNIN 1  
FC MERCURY 1  
FC NIVOLET 1  
ST PIERRE SPORT 1

### **A LA RAVOIRE**

Plateau N° 8

LA RAVOIRE 1  
USGM LA BATHIE 1  
BOZEL 1  
UO ALBERTVILLE 1  
FCHT 1

### **A UGINE**

Plateau N° 9

ES TARENTEISE 1  
MARTHOD SF 1  
QUEIGE 1  
JS CHAMBERY 1  
UGINE 1

Le tirage a été effectué par Jimmy JUGLARET « ETD » (Educateur Technique Départemental) au District.

## COMMISSION FÉMININES

Responsable : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

**29 octobre 2021**

### Championnat

La rencontre FCHT 2 contre MONTMÉLIAN US du 31/10/2021 est reportée à une date ultérieure avec accord des deux clubs.

Merci aux deux équipes de proposer une nouvelle date avant mi-novembre sinon le district en fixera une. Soit après la dernière journée 2021 en décembre, soit en mars 2022 avant la reprise ou en semaine si accord des deux équipes.

### Pratique U18F à 8—ISERE / SAVOIE

Référent de la pratique en Isère : Jacques ISSARTEL – 06.34.87.23.55

3 clubs engagés en Savoie

GAPS – ES TARENTOISE – Entente AS HTE COMBE DE SAVOIE (club support) – ST PIERRE SPORT FOOTBALL

8 clubs en Isère en Isère

**Reprise programmée le 02 octobre prochain.**

J1 – 02/10 ; J2 – 09/10 ; J3 – 16/10 ; J4 – 23/10 ; J5 – 13/11

Coupe sur une formule échiquier avec 3 dates (1<sup>er</sup> tour : le 20/11) – Finale le 12/06/2022

### Pratique U15F à 8—ISERE / SAVOIE

Référent de la pratique en Isère : Jacques ISSARTEL – 06.34.87.23.55

8 clubs engagés en Savoie

GAPS – FC NIVOLET – CHAMBERY SF – US LA MOTTE SERVOLEX – ENTENTE ST PIERRE SPORT FOOTBALL (club support) / AS HAUTE COMBE DE SAVOIE – GPMT LA SAVOYARDE) – AIX LES BAINS FC – FC LA ROCHETTE

13 clubs en Isère

Reprise initialement programmée le 02 octobre, décalée au 09 octobre prochain.

J1 – 09/10 ; J2 – 16/10 ; J3 – 23/10 ; J4 – 13/11 – J5 – 20/11

Coupe sur une formule échiquier avec 3 dates (1<sup>er</sup> tour : le 27/11 – à confirmer) – Finale le 12/06/2022

# Comptes-Rendus

## Pratique U12F à 8—ISERE / SAVOIE

### 7 clubs engagés en Savoie sur la pratique à 8 :

GAPS – US LA MOTTE SERVOLEX – CHAMBERY SF – AIX LES BAINS FC – ENTENTE BASSE MAURIENNE – US CHARTREUSE GUIERS – ST PIERRE SPORT FOOTBALL)

### 2 clubs engagés en Savoie sur la pratique à 5

CHALLES SF – UO ALBERTVILLE – GROUPEMENT DE L'EPINE ???

Organisation départementale jusqu'aux vacances d'octobre avec alternance pratique à 8 et pratique à 5 (sur 1 ou 2 dates).

Plateaux de 3 ou 4 équipes.

## LIENS DISTRICT—CLUBS

Pour toutes demandes, en lien avec la pratique jeune féminine, merci de contacter directement :

Edouard FROGER – CTD 73 – 06.10.56.18.18 – edouard.froger@savoie.fff.fr

Cela peut concerner :

- La structuration des clubs, à travers le Label Ecole Féminine de Football
- La promotion du Football Féminin
- L'engagement des équipes féminines
- Les journées évènementielles
- Les centres d'animation féminins
- Le perfectionnement des joueuses U13F-U17F (PPF)



## COMMISSION COVID

Responsable District : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82  
covid19@savoie.fff.fr

**29 octobre 2021**

### Règles à observer en cas de Virus circulant dans un club :

A partir de 4 nouveaux joueurs ou joueuses isolés sur 7 jours glissants, le virus est circulant dans le club.

L'ARS sera informée et prendra les décisions sur les mesures à prendre pour l'ensemble des joueurs et du staff. Il appartient à chaque club de réaliser le suivi et la comptabilisation des cas positifs amenant à déterminer si le virus est circulant dans le club.

Dans l'hypothèse du virus circulant dans un club, le référent Covid du club doit :

- ⇒ Alerter immédiatement le District par courriel : covid19@savoie.fff.fr
- ⇒ Fournir l'attestation ARS sur la situation.

Le report ne peut être envisagé que si l'une des deux conditions ci-dessous est avérée :

- A partir de 4 nouveaux cas positifs de joueuses/ joueurs sur 7 jours glissants, (en Championnat Futsal , à partir de 3 cas positifs )
- L'ARS impose un isolement de l'équipe pour 7 jours.

Après étude des documents fournis, la Commission d'organisation peut décider de reporter le ou les matchs de l'équipe concernée durant la période pendant laquelle le virus est circulant dans le groupe.

Précision : la notion de groupe s'entend par les licenciés concernés par une rencontre officielle donnée. Il n'est pas étendu à l'ensemble des licenciés d'un club.

**A PARTIR DU 30 SEPTEMBRE 2021, LE PASS SANITAIRE DEVIENT OBLIGATOIRE POUR TOUS LES JOUEURS DE 12 ANS ET PLUS IL FAUT DONC ADOPTER LE MEME PROTOCOLE QUE CELUI MIS EN PLACE POUR VOS EQUIPES SENIORS Y COMPRIS LE CONTROLE DES SPECTATEURS SI VOTRE STADE LE PERMET.**

**ATTENTION QUELQUES CLUBS S'AFFRANCHISSENT DE LEURS OBLIGATIONS SANITAIRES VOUS POUVEZ ETRE CONTROLES A TOUT INSTANTS, ENTRAINEMENTS, RENCONTRES AMICALES OU OFFICIELLES, PAR LES FORCES DE L'ORDRE OU SERVICES POSSEDANTS LE POUVOIR DE POLICE ; LE DISTRICT VOUS DEMANDE D'APPLIQUER STRICTEMENT LES CONSIGNES FEDERALES.**



## COMMISSION TECHNIQUE

2 novembre 2021

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA : 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Jimmy JUGLARET - ETD (Educateur Technique Départemental) : 06 15 68 96 49 - jjuglaret@savoie.fff.fr

### Membres de la Commission Technique - 2021-2022

**Représentant du Comité de Direction : Jean Marc GUICHARD**

Samir ALKACHEV — Benjamin ALLART— Abdessalem ARAFA—Damien BILLIET—Abdelouahab BOUHABILA—  
Guillaume BRANDELY— Christian BROCHE — Thomas COSTE — Hugo COURNARIE — David COURRIER — Phi-  
lippe DHERBEYS — Rafik ES-SLASSI—Olivier FRESCHI - Yoann FURCY — Cédric GAUTHIER — Rony IORI—  
Roger KAPUNDJU — Bertrand LECONTE —Jean Christophe LECOQ — Alain PAWELEC— Julien PEULTIER —  
Marc ROULET — Mickaël SERRA—Lionel TROLLIET — Romain VERGER

### Formations saison 2021 - 2022

#### Note aux clubs

**Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2021-2022, en passant par le site du District. Toutes les formations 2021-2022 sont en ligne.**

**Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation).**

**Nous considérons l'inscription et la prise en charge de toute formation validées par le club dès la parution sur le PV. Dans le cas contraire merci de nous le signaler par mail.**

**N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin.**

#### Note aux clubs

#### **Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation**

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session

# Comptes-Rendus

- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.  
Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

## PRIORITE AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS

### Les formations sont soumises au protocole sanitaire

## FORMATIONS 2021 - 2022

### - Formation Module Gardien de but découverte —limitée à 12 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

**Dates** : samedi 30 octobre 2021 et jeudi 11 novembre 2021- sans hébergement

**Lieu** : ST PIERRE D ALBIGNY

**Coût** : 150 €

**Inscriptions reçues** : 6

Johann TOFFA (US CHARTREUSE)

Marian TRUTALLI (US MODANE)

Jean Baptiste CHOLLER (AIX FC)

Lilyan FAUCHER (US LA RAVOIRE)

Ludovic POISSONNIER (FC CHAMBOTTE)

Gaétan TAYMANS (US PONTOISE)

**Les convocations sont parties par mail, avec copie aux clubs**

### - Formation Module Gardien de but découverte - Pas publié

Réservé aux candidats qui ont déjà eu la première journée le 24 octobre 2020

**Dates** : jeudi 11 novembre 2021- sans hébergement

**Lieu** : ST PIERRE D ALBIGNY

**Coût** : 150 €

**Inscriptions reçues** : 7

Sylvain PORTAZ (US MODANE)

Damien BILLIET (FC BELLE ETOILE MERCURY)

Maxime BOIS (AS LA BRIDOIRE)

Thierry MEUNIER (AIX FC)

Jean DYLAN (ALBERTVILLE)

Sylvain BILIATO (LA MOTTE SERVOLEX)

Clément GAUDÉ (SAINT PIERRE D'ALBIGNY)

**Les convocations sont parties par mail, avec copie aux clubs**

### - Formation Module U9 Spécifique mineur fille —limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards

**Dates** : jeudi 4 et vendredi 5 novembre 2021 sans hébergement

**Lieu** : à CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL

**Coût** : 80 €

**Inscriptions reçues** : 14

Inès BAULON - Solenn AUGROS (US PONTOISE)

# Comptes-Rendus

Jade VIALLET - Capucine NEW - Noémie BOUCHER - Camille MICHALET (LA MOTTE SERVOLEX)  
Lou COIFFET - Déborah BUIS (CS BELLEY)  
Maelyss ANDRIEU - Lisa CAPRA (HAUTE COMBE DE SAVOIE)  
Marie BRICON - Luna CONTADINI - Noure DJEBNOUNE - Justine DAUGERON (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

**Les convocations sont parties par mail, avec copie aux clubs**

**- Formation CFF3—limitée à 16 personnes—Bi-Départementale avec le District de la HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX**

**Dates :** du lundi 15 au jeudi 18 novembre 2021 avec hébergement

**Lieu :** Haute Savoie

**Coût :** 420 €

**Inscriptions reçues : 9**

Nicolas PERCHET - Christopher ROCCHI (US DOMESSIN)

Jean François BASILE (FC LA ROCHETTE)

Timothée ROCCI (CŒUR DE SAVOIE)

Tarik MASTOUR (FC NIVOLET)

Abdelouahab BOUHABILA (UO ALBERTVILLE)

Charlotte MESSE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Yannis MAOUDJ (US PONTOISE)

Mathis OUBRIK (US SEMNOZ VIEUGY)

**- Formation Module U15 Foot à 11 - limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards**

**Dates :** samedi 11 et dimanche 12 décembre 2021 sans hébergement

**Lieu :** à définir

**Coût :** 150 €

**Inscription reçue : 1**

Jordan GARDET (USC AIGUEBELLE)

**- Formation Éducateur FUTSAL module découverte —limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards**

**Dates :** samedi 11 et dimanche 12 décembre 2021 - sans hébergement

**Lieu :** à définir

**Coût :** 75 €

**Inscription reçue : 1**

Thay BEUSAT (AJ D'IRIGNY VENIERES)

**- Formation CFF1—limitée à 16 personnes - Priorité aux candidats Savoyards**

**Dates :** du samedi 15 et dimanche 16 janvier 2022 et du samedi 5 et dimanche 6 février 2022 - Sans hébergement

**Lieu :** à définir

**Coût :** 320 €

**Inscriptions reçues : 16**

Redouane BENDJEBBOUR (FC SAINT BALDOPH)

Noémie LEGRAND - Florent THEVENET (US LA MOTTE SERVOLEX)

François MEDJBEUR (MONTMELIAN A)

Sylvain RANCHOUP (FC VILLARGONDRAN)

Laurent EMPEREUR MOT (FC HAUTE TARENTEISE)

Timothée ROCCI (CŒUR DE SAVOIE)

# Comptes-Rendus

Dylan JEAN - Rachid KASMI (UO ALBERTVILLE)  
Morgane PELLEGRIN - Eddy RAFFIN (ENT DRUMETTAZ MOUXY)  
Théo PERUGA (US MODANE)  
Gilles MIGUET (AS NOVALAISE)  
Nicolas FAVIER (AS CUINES)  
Mélany MOLLARET (US ST REMY DE MAURIENNE)  
Romain RIERA (US LA RAVOIRE)

- **Formation CFF4—limitée à 20 personnes - Priorité aux candidats Savoyards**

**Dates** : du samedi 29 et dimanche 30 janvier 2022 et du samedi 5 et dimanche 6 février 2022

Sans hébergement

**Lieu** : au District de Savoie - Chambéry

**Coût** : 320 €

**Inscriptions reçues** : 9

Olivier MICKAEL (FC ST BALDOPH)  
Cédric BARBIER (FC CHAMBOTTE)  
Abdelouahab BOUHABILA - Nabil ARAB (UO ALBERTVILLE)  
Gaétan KAUFFMANN—Pascal LEGARLANTEZECK (FC LA ROCHETTE)  
Nadia ARAB (US PONTOISE)  
Yannis BOUSTAUD (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)  
Kevin YALCIN (BOURG EN BRESSE PERONNAS 01)

- **Formation CFF2 - limitée à 16 personnes - Bi-Départementale avec le District de la HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX**

**Dates** : du jeudi 3 au dimanche 6 mars 2022

Avec hébergement

**Lieu** : Savoie

**Coût** : 420 €

**Inscriptions reçues** : 7

Mathis OUBRIK (US SEMNOZ VIEUGY)  
Nabil ARAB (UO ALBERTVILLE)  
Romain RIERA (US LA RAVOIRE)  
Sébastien COSTA (US MODANE)  
Yannis BOUSTAD (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)  
Corentin GILLET (US LA MOTTE SERVOLEX)  
Raphaël MUKENDI FAYEL (JS CHAMBERIENNE)

- **Formation Module U9 - limitée à 16 personnes - Priorité aux candidats Savoyards**

**Dates** : samedi 5 et dimanche 6 mars 2022 sans hébergement

**Lieu** : à définir

**Coût** : 150 €

**Inscription reçue** : 1

Tiffany COULAUD (FC CHAMBOTTE)

- **Formation Module U9 Spécifique mineur garçon - limitée à 16 personnes - Priorité aux candidats Savoyards**

**Dates** : lundi 18 et mardi 19 avril 2022 avec hébergement

**Lieu** : à définir

# Comptes-Rendus

**Coût** : 150 €

**Inscription reçue** : 1

Nicolas BARBADO (AS BOZEL)

- **Formation CFF3 - limitée à 16 personnes—Priorité aux candidats Savoyards**

**Dates** : du samedi 11 et dimanche 12 juin 2022 et du samedi 18 et dimanche 19 juin 2022

Sans hébergement

**Lieu** : à définir

**Coût** : 320 €

**Inscriptions reçues** : 6

Nadjim MLADJAO ZITIMBI— Francis ARRAG (AICX FC)

Bachir BOUAFFO (UO ALBERTVILLE)

Séverine BERNARD COLOMBAT (AS CESSIEU)

Lionel GACHON (FC MERCURY)

Nicolas PRADEL (FC ST MICHEL)

## CERTIFICATIONS 2021 - 2022

- **Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats**

**Date** : mardi 23 novembre 2021 en soirée

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues** : 3

Mathieu LAVOGEZ (FC DU NIVOLET)

Damien LANCE (FC HAUTE TARENTEISE)

Raphaël MUKENDI FAYEL (JS CHAMBERIENNE)

**Les convocations sont parties par mail, avec copie aux clubs**

- **Certification CFF4—MAXIMUM 4 candidats**

**Date** : mardi 7 décembre 2021 en soirée

**Lieu** : CHAMBÉRY - District de Savoie

**Coût** : 70 €

**Inscription reçue** : 0

- **Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats**

**Date** : samedi 12 mars 2022 en matinée

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues** : 6

Théo LOCATELLI (US CHARTREUSE GUIERS)

Greg FUHRMANN (USC AIGUEBELLE)

Antoine CHARRIER (FC LA ROCHETTE)

François MEDJBEUR (MONTMELIAN)

Corentin GILLET (LA MOTTE SERVOLEX)

Mickael ANDAGNOTTO (FC CHAMBOTTE)

# Comptes-Rendus

## - Certification CFF2—MAXIMUM 6 candidats

**Date** : mardi 15 mars 2022 en soirée

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscription reçue** : 1

Mohamed OUTCHIRI (AIX FC)

## - Certification CFF3—MAXIMUM 4 candidats

**Date** : jeudi 7 avril 2022 en soirée

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscriptions reçues** : 6

Jérémy ROTHIER (MONTMÉLIAN)

Rachid KASMI (UO ALBERTVILLE)

Romain CUSSET—JASON LOBEL (US LA RAVOIRE)

Sébastien CHEVASSU (ES TARENTEISE)

Yannis BOUSTAD (HT COMBE DE SAVOIE)

## - Certification CFF2—MAXIMUM 6 candidats

**Date** : mardi 17 mai 2022 en soirée

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscription reçue** : 0

## - Certification CFF1—MAXIMUM 6 candidats

**Date** : mardi 14 juin 2022 en soirée

**Lieu** : à définir

**Coût** : 70 €

**Inscription reçue** : 1

Noa DUTREMBLE (AIX FC)

## - Certification CFF4—MAXIMUM 4 candidats

**Date** : mardi 28 juin 2022 en soirée

**Lieu** : CHAMBÉRY - District de Savoie

**Coût** : 70 €

**Inscription reçue** : 0



## COMMISSION FOOT LOISIR

Référent : Fabien FONTAINE  
commissionloisir@savoie.fff.fr

29 octobre 2021

Vous avez une section foot loisir au sein de votre club ?

Vous êtes intéressés par le futnet (tennis ballon) ou le golf foot ou une autre pratique diversifiée ?

N'hésitez pas à prendre attache avec la commission foot loisir du district !

Des actions vont être organisées cette saison pour promouvoir différentes pratiques.

ZOOM SUR...

Le district met à disposition gratuitement un kit « découverte » pour la pratique du **GOLF FOOT** afin que les clubs puissent initier les licenciés à la pratique.

La pratique du Golf Foot consiste à envoyer, avec des frappes du pied, un ballon de football pour atteindre une cible, avec le moins de frappes possible ou le moins de temps possible.

L'avantage du golf foot est d'améliorer le potentiel technique et mental du joueur sous une forme ludique.

Pour vous procurer le kit golf foot, prenez contact avec la commission foot loisir du district ou avec Édouard FROGER pour connaître les modalités et la période de prêt de mise à disposition du matériel



## COMMISSION des RÈGLEMENTS

Réunion du 2 novembre 2021

**Présents** : MM. René SAILE, Patrick JANET

### Réserves d'avant Match

**Dossier N° 04**, match N° 23821248 HAUTE TARENTEISE FC – LA MOTTE SERVOLEX 2 Savoie Féminines du 10 octobre 2021

### Décision

#### Réclamation de HAUTE TARENTEISE concernant

- la qualification et/ou la participation de 2 joueuses citées du club de l' U.S. LA MOTTE SERVOLEX, pour le motif suivant : les joueuses citées est/sont interdite/interdites de sur-classement.
- la qualification et/ou la participation de 2 joueuses citées, du club de U.S. LA MOTTE SERVOLEX, pour le motif suivant : la licence de la joueuse/des joueuses citée/citées a été/ont été enregistrée(s) moins de 4 jours francs avant le jour de la présente rencontre.

Après vérification auprès du fichier « licenciés », 3 joueuses citées :

**sont qualifiées pour le match.**

Une joueuse citée (licence U16F , VALIDE à compter du 12 septembre 2021) ne fait pas l'objet de la mention DOUBLE SURCLASSEMENT AUTORISE .

En application de l'article 73 des règlements généraux de la FFF, la joueuse n'était pas autorisée à participer à cette rencontre.

#### **Par ces motifs, la Commission des Règlements**

- décide match perdu par pénalité à LA MOTTE SERVOLEX,
- amende le club de LA MOTTE SERVOLEX de 30€ pour avoir fait jouer une joueuse non qualifiée pour cette catégorie.
- remboursement des frais d'appui 30€ par la LA MOTTE SERVOLEX,
- transmet à la Commission compétente pour homologation
- Résultat du match :
  - F C HAUTE TARENTEISE : 3 pts 0 buts
  - U S LA MOTTE 2 : (-1) pt 0 but
- transmet à la Commission compétente pour homologation

# Comptes-Rendus

## Information

Les articles 5 des règlements COUPES SENIORS (CORTADE et RAFFIN et U20) et 3 des COUPES JEUNES sont incomplets.

Il faut se référer à l'article 167.2 des règlements généraux de la FFF.

Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur ou la joueuse qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118, disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle(s)-ci ne joue(nt) pas un match officiel le même jour ou le lendemain .

## COMMISSION d'APPEL en MATIÈRE REGLEMENTAIRE

## Compte rendu d'Audition

**Dossier N°1** : Appel du club du FC NIVOLET contre la décision de la Commission des Règlements concernant le match N 23571869 : CHAUTAGNE EF 1 – NIVOLET FC 2, Seniors D3 Poule A du 12 septembre 2021

Décision visée par l'appel : Rejet de l'évocation du club du FC NIVOLET et confirmation du résultat acquis sur le terrain.

La Commission d'Appel en matière de Règlement composée de :  
M. Billaud (Président), S. Cohen (Vice-président), H. Soares, C.Valentino,

En présence de :

**Pour le District de Savoie de Football :**

M. René Sailé, représentant la Commission des Règlements

**Pour le club du FC NIVOLET:**

M. Cédric Lassus (Président), M.Théodore Moudery (Secrétaire) et M. Michel Gravinat (dirigeant)

Les représentants du club du FC NIVOLET ayant pris la parole en premier et ayant clos l'audition,

Les personnes auditionnées n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.

La Commission jugeant en appel,

Pris connaissance de l'appel du club du FC NIVOLET pour le dire recevable en la forme,

# Comptes-Rendus

Après étude des pièces versées au dossier,

Considérant la demande d'évocation du club du FC NIVOLET recevable en la forme, concernant la participation au match du joueur incriminé de l'EF CHAUTAGNE (551644),

Considérant qu'agissant par voie d'évocation, sur le fondement des dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la F.F.F., la Commission des Règlements s'est saisie du dossier,

Considérant les explications et motivations fournies par le club du FC NIVOLET,

Considérant les remarques du club du FC NIVOLET sur l'absence de la mention des voies et délais de recours dans la décision publiée par la Commission des Règlements en première instance,

Considérant les explications du représentant de la Commission des Règlements sur la décision prise en première instance,

Considérant que le joueur incriminé alors licencié du club du FC BELLEY (552561), a été sanctionné par la Commission de Discipline du District de l'Ain, lors de sa réunion du 30/06/2020 de 7 matchs fermes de suspension, sanction applicable à compter du 20/07/2020,

Considérant que la Commission d'appel disciplinaire du District de l'Ain a confirmé cette décision prise en première instance, décision publiée le 27/08/2020,

Attendu que l'article 226.1 des Règlements Généraux de la FFF précise que « la suspension d'un joueur doit être purgée lors des rencontres officielles effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition ».

Considérant que le joueur incriminé a changé de club au début de la saison 2020/2021, pour se licencier au club du FC CHAUTAGNE (551644), licence enregistrée le 27/07/2020,

Considérant qu'il convient de vérifier le nombre de matchs effectivement joués par l'équipe première du FC Chautagne (552561) (l'appellation du club est devenue ensuite l'EF Chautagne (552561) suite à une fusion à la fin de la saison 2020/2021) pour déterminer le nombre de matchs purgés par le joueur incriminé,

Considérant que l'équipe Seniors 1 du FC CHAUTAGNE (552561) a joué les 5 rencontres officielles suivantes au cours de la saison 2020/2021 avant son arrêt définitif :

1 Match de Coupe de Savoie Dupuy le 13/09/2020,

4 Matchs de championnat D3 Poule A : 04/10/2020, 11/10/2020, 18/10/2020 et 25/10/2020.

Considérant la décision du Comité Exécutif de la F.F.F. du 06/05/2021 relative aux conséquences de la « saison blanche » sur l'application de certaines dispositions des textes fédéraux : « Discipline Afin de rétablir une certaine équité entre les licenciés suspendus en matchs et les licenciés suspendus à temps, il est décidé, selon les conditions et modalités détaillées ci-dessous, une dispense d'exécution de peine pour les suspensions en matchs, prononcées au titre de la saison 2020/2021, dans la limite de 6 matchs, Afin de tenir compte du fait que certains championnats ne sont pas concernés par la saison blanche, cette dispense d'exécution de peine s'appliquera, à compter de la saison 2021/2022, de la manière suivante :

• Si un licencié sanctionné d'une suspension en matchs, non purgée en totalité, veut reprendre la compétition à l'occasion d'une rencontre officielle disputée par une équipe dont le championnat a été arrêté en 2020/2021, il bénéficie alors d'une dispense d'exécution de peine, dans la limite de 6 matchs. » Il est également précisé, que : « - La sanction elle-même n'est ni modifiée dans son quantum, ni annulée ou amnistiée, et en ce qui concerne les matchs restant éventuellement à purger, après décompte des 6 matchs susmentionnés, il y a lieu d'appliquer les modalités habituelles de purge de l'article 226 des Règlements Généraux. La dispense d'exécution de peine ne s'applique qu'aux licenciés personnes physiques (les suspensions de terrain et les sanctions de matchs à huis clos non purgées en 2020/2021 restent donc à purger en 2021/2022). »

## Comptes-Rendus

Considérant que les représentants du club du FC NIVOLET évoque le fait que le joueur incriminé a participé à 2 des 5 rencontres effectivement jouées par l'équipe 1 du FC CHAUTAGNE (5552561) en début de saison 2020/2021 alors qu'il était suspendu, et que selon eux, ce joueur n'a alors pas purgé sa sanction lors de ces 2 participations.

Sur ce,

Considérant que le défaut de mention des voies et délais de recours dans la rédaction de la décision en première instance peut être purgé par la Commission d'appel réglementaire. Car par un mécanisme de substitution, les vices affectant une décision de première instance n'ont aucune incidence sur la légalité de la décision d'appel, dès lors que cette dernière est intervenue dans des conditions régulières dans le respect de l'intégralité de la procédure,

Considérant que le joueur incriminé a été sanctionné de 7 matchs fermes de suspension à compter du 20/07/2020 avec le FC BELLEY,

Considérant qu'en application de l'article 226 des Règlements généraux de la FFF, le joueur incriminé doit purger sa sanction avec l'équipe avec laquelle il reprend la compétition. En l'occurrence, l'évocation porte sur un match de Seniors D3 au sein duquel le joueur incriminé a participé avec l'équipe 1 de l'EF CHAUTAGNE (552561),

Considérant qu'il faut décompter 7 matchs réalisés par l'équipe 1 de l'EF CHAUTAGNE (552561) (alors dénommée FC CHAUTAGNE 1 (552561) lors de la saison 2020/2021) depuis le 20 juillet 2020. Considérant qu'au titre de la saison 2020/2021, l'équipe 1 du FC CHAUTAGNE (552561), évoluant en D3 Seniors, a joué 5 rencontres,

Considérant la décision du COMEX de la FFF 06/05/2021 qui a mis un terme à la saison en déclarant une « saison blanche » et les décisions prises afin de rétablir une certaine équité entre les licenciés suspendus en matchs et les licenciés suspendus à temps, la FFF a décidé une dispense d'exécution de peine pour les suspensions en matchs, prononcées au titre de la saison 2020/2021, dans la limite de 6 matchs,

Considérant qu'effectivement même si le joueur incriminé a participé à 2 rencontres la saison passée alors qu'il ne pouvait y participer, les délais de recours ne permettent plus de le lui reprocher.

Considérant qu'au regard de la décision du Comité exécutif de la FFF qui précède, le joueur incriminé doit donc purger 1 match de suspension (7 matchs au titre de la sanction prononcée à son encontre en 2020/2021 - (moins) 6 matchs au titre de la dispense au titre de la dispense d'exécution de peine décidée par le Comité exécutif du 06/05/2021). Le joueur incriminé a donc purgé sa sanction au cours de la saison 2020/2021 puisque l'équipe 1 du FC CHAUTAGNE (552561) en a réalisé 5.

Considérant que dès lors le joueur incriminé pouvait bénéficier de l'exemption accordée par la FFF, ce joueur pouvait donc reprendre normalement les compétitions au début de la saison 2021/2022.

Considérant que ledit joueur était donc régulièrement qualifié pour participer à la rencontre citée en rubrique ;

Par ces motifs,

La Commission d'appel en matière de Règlement déclare l'évocation comme étant non fondée et dit que le match doit être homologué selon le score acquis sur le terrain.

Les frais de procédure d'un montant de 80 € sont mis à la charge du club du FC NIVOLET.

Dossier transmis à la Commission compétente aux fins d'homologation.

La présente décision est susceptible d'appel auprès de la Commission régionale d'appel réglementaire de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes dans les conditions de forme et délai précisés dans les articles 182 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

## COMMISSION des ARBITRES



Président : M. Daniel DESMARIEUX, Port : 06 75 93 17 52  
Vice Président : M. Jacky MESTACH, Port : 06 15 20 07 75  
Responsable Désignations Jeunes : M. Jérôme FALLETI, Port : 06 20 04 13 18  
Responsable Désignations Seniors : M. Christophe DUPAYS, Port : 06 13 19 58 14

[arbitres@savoie.fff.fr](mailto:arbitres@savoie.fff.fr)

Réunion du 29 octobre 2021

### La CDA

Présents : Mr Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Christophe DUPAYS, Jacky MESTACH, Emmanuel BOTRON, Jérôme FALETTI

Excusés : Mrs Luc ALIX, Corentin FOUGERARD, Alphonse LOMBARD

### FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE—SAISON 2021-2022—1ère session



#### Résultats du Module de formation Initiale d'Arbitrage 1ère session- saison 2021/2022

Les candidat(e)s reçu(e)s:

Nommé MAJEUR de Promotion

**-M. Noah GIRARD-VIEIRA, club de CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL**

- 
- Mme Nadia KHIDOUR, club de l'U O ALBERTVILLE
  - Mme Vanesa CROVERA, club du F C HAUTE TARENTEISE
    - M. Evan BONTRON, club du F.C CHAMBOTTE
  - M. Loqman OUAALI, club de l'U.S.LA MOTTE SERVOLEX
    - M. Gabbin BARLET, club de l' A. S. LA BRIDOIRE
    - M. Abdelhamid BELLIR, club d' AIX LES BAINS

# Comptes-Rendus

- M. Zakarya SAYAH, club de l'U O ALBERTVILLE
- M. Hamad Salah TOUATI, club de l'U O ALBERTVILLE
- M. Kamal GHAZI FAKHR, club de CHAMBERY SPORT 73
  - M. Iyad BELAROUCI, club du F.C. NIVOLET
  - M. Mohamed BANGOURA, club du F.C. NIVOLET
  - M. Marcel KEMAYOU, club du F.C. NIVOLET
  - M. Ilyes AIT KHOUYA, club du F.C. NIVOLET
  - M. Grégory SARAUD, club de l'A.S.UGINE
- M. Jorge Andres GREISS, club de l'U.S. GRIGNON
- M. Mustapha HAMADI, club de CHAMBERY SPORT 73

## Non admis

### Motif:

#### **Note de stage insuffisante :**

- M. Kamel GHAZI-FAKHR (CHAMBERY SPORT 73)

#### **Pas de pass sanitaire valide (refusé au stage final)**

- M. Mohamed HAMLAOUI, club du F.C. NIVOLET
- M. Yakoub CHINAR, club du F.C. NIVOLET

### Absence constatée

- M. Jonathan PECOUD, club du F.C. NIVOLET

-----  
**Félicitations aux candidats reçus et invitations au prochain stage pour les autres**

## NOTE AUX CLUBS

Vous pouvez d'hors et déjà faire la demande de licence " Arbitre " de vos candidats reçus.  
Le Stagiaire devra fournir son dossier médical selon les conditions définies par la FFF et selon son âge  
Après validation de la licence, votre arbitre, pourra être désigné au plus vite  
sur les championnats et coupes de Savoie

**Félicitations à vos candidats**

## FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE—SAISON 2021-2022—2ème session



Nous vous informons que la 2ème session de la Formation Initiale d'Arbitrage  
SAISON 2021-2022  
se déroulera

**les 15-16 janvier 2022**

(Stade MAGER, CHAMBERY, en collaboration avec le club de CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)  
et

**le 22 janvier 2022**

(District de Football de SAVOIE)

# Comptes-Rendus

**NOTE AUX CLUBS : nous vous invitons à inscrire vos candidats à la Formation Initiale d'Arbitrage**  
(Pensez à vos besoins, vis-à-vis du statut d'arbitrage)

Les candidats inscrits: 2

- M. Noudjman MACHOUHOULI, club de CHAMBERY SPORT 73
- M. Farid DJEHICHE, indépendant

## REGROUPEMENT ARBITRE DISTRICT

**-Formation regroupement par groupe pour les seniors (test physique, test théorique, rappel Gestion Administrative), Droit et Devoir de l'Arbitre.**

### **D1 – D2 – ASSISTANT SPECIFIQUE DISTRICT**

Date le samedi matin de 8h00 à 12h00, **samedi 20 novembre 2021**, lieu à définir

Mrs Emmanuel BONTRON (LA CHAMBOTTE), Florent BURLOUX (MERCURY), Jean-Pierre CAILLAUX (HAUTE TARENTEISE), Cédric CROZIO (JS C), Christophe DUPAYS (DRUMETTAZ), Mohamed FETTAH (MONTMELIAN), Antony GROS (Indépendant), Ibrahim OUMOURI (CHY SPORT 73), Faical REMILI (VAL D'HYERE), Gérard SOTO (LA RAVOIRE), Youssef TIJANI (NOVALAISE), Edson VARELA (GRIGNON), Daniel DESMARIEUX (CHARTREUSE GUIERS),

Mrs Engin ACARER (YENNE), Aissa BEKSAS (CHY SAVOIE FOOTBALL), Chemchedine BOUCHELAGEM (AIX LES BAINS), Cherif GUENTRAH (LA BRIDOIRE), Mehmet KARABULUT (AIX LES BAINS), Youssef LAHMIDI (indépendant), Abdelhafid MEGUIRECHE (AIX LES BAINS), Jacky MESTACH (MODANE), Benoit MISSON (BOZEL), Jérôme SOLTYSIAK (AIGUEBELLE), Eddine TRIRAT (COGNIN SPORT), Henri VINCENT(MODANE), Mrs Romuald PINET (HAUTE TARENTEISE), Samir KAHOU (COGNIN SPORT), Fabien EXCOFFIER (U O ALBERTVILLE), Joachim DUPONT (indépendant)

### **D3 – D4 – ARBITRE STAGIAIRE SENIORS**

Date le samedi matin de 8h00 à 12h00, **samedi 27 novembre 2021**, lieu à définir

Mrs Abdessamad AIT-KHOUYA (ST BALDOPH), Nauram ANLI (MAYOTTE), Ali BOUBAKER (PONT DE BEAUVOISIN), Laurent CABY (MONTMELIAN), Didier CAUCHETEUX (ST REMY), Zohier CHELLOUG (AIX LES BAINS), Tayfun DURMAZ (AIX LES BAINS), Ramzi EL BAOUCHI (LA CHAMBOTTE), Sullivan GARCIA (AIGUEBELLE), Fabrice HAND (MONTMELIAN), Necmi KOCA (MERCURY), Ahamada MADI (CHAUTAGNE), Sauveur MICALLEF (indépendant), Benoit TASSART (CŒUR DE SAVOIE), Sofiane LEBBADA (DRUMETTAZ), Raphael GRAND (NIVOLET),

Mrs Mohamed AYARI (CHY SAVOIE FOOTBALL), Loic BELLABARBA (TARENTEISE), Oussama BENSEGHIR (BRISON ST INN), Mustapha EL BAOUCHI (CHAUTAGNE), Yan LAMBERLIN (LA CHAMBOTTE), Abdelghani MOURCHAD (ST BALDOPH), Jean-Francois PERROUSE (DOMESSIN), Jacques RUFFIER (LE BOURGET LE LAC), Mohamed SALHI (JSC), Mohamed SMAILI (PONT DE BEAUVOISIN), Robin VERDOYA (LA CHAMBOTTE) Mrs ALIX Jérémy (CHAUTAGNE), Mohamed AMLIL (U O ALBERTVILLE), Mohamed ACHALHI (JSC), Hecine BENBERGHOUT (LA RAVOIRE), Bilel CHAFAI (MERCURY),

\*Messieurs les Arbitres, Merci de noter la date qui vous concerne, il n'y aura pas de rattrapage.  
Rappel module de formation Obligatoire. Prenez vos dispositions afin d'être présent)

# Comptes-Rendus

## JEUNE ARBITRE et STAGIAIRE JEUNE

Date à voir pour les jeunes arbitres (courant janvier 2022)

### OBSERVATION—ACCOMPAGNEMENT ARBITRE

- M. Michel CHEVALLIER accompagnement de M. Endy GASTINI (E.S TARENTEISE), du 17/10/21
- M. Jean-Pierre BUTEL accompagnement de M. Edson VARELA FURTADO (F.C GRIGNON), du 17/10/21

### CONSIGNE IMPORTANTE ARBITRES et CLUBS – SAISON 2021/2022



#### Protocole Sanitaire

**Le Protocole de Reprise des Compétitions Régionales et Départementales doit être appliqué strictement :**

<https://laurafoot.fff.fr/simple/protocole-des-compétitions-regionales-et-departementales>

Le Comex du 20 août 2021 a exigé une stricte application des lois pour la sauvegarde de notre football.

#### Les consignes aux officiels sont donc claires :

Toute personne qui n'a pas de Pass Sanitaire ne doit pas participer à la rencontre.

Les Arbitres qui n'auraient pas de Pass Sanitaire valide, Test PCR ou Antigénique ne devront pas participer à la rencontre, (Le club recevant invitera l'arbitre à repartir et ne réglera aucun frais à l'arbitre.

Les clubs feront un rapport à la commission compétente.

Tout licencié (joueur, dirigeant, arbitre, délégué) qui faciliterait ou permettrait la participation à une rencontre d'une personne qui ne présente pas un Pass Sanitaire valide s'expose à une procédure disciplinaire.

### PASS SANITAIRE DES 12-17 ANS

A compter du 30/9, le pass sanitaire devient obligatoire pour les 12-17 ans. Un décret publié au Journal officiel le 30 septembre 2021 précise que les personnes mineures âgées d'au moins douze ans et deux mois doivent présenter un pass sanitaire dans les établissements, lieux, services et événements où il est exigé.

Un délai de deux mois est accordé afin de permettre aux adolescents à peine âgés de 12 ans au 30 septembre 2021 de se faire entièrement vacciner contre le Covid-19. Cette disposition vient modifier la foire aux questions (en cours d'actualisation et disponible en téléchargement ci-dessous). Il est également rappelé que l'obligation de Pass Sanitaire s'applique à la pratique en compétition et lors des séances d'entraînement.

# Comptes-Rendus

Vous trouverez ci-après le protocole de reprise des compétitions mis à jour : <https://laurafoot.fff.fr/simple/protocole-des-compétitions-régionales-et-départementales/> RAPPEL

Tout arbitre ayant une licence validée qui n'aurait aucune désignation lors d'une journée complète doit en informer son désignateur.

## TESTS PCR

Pour les personnes utilisant un test PCR au titre du pass sanitaire, pour être certain qu'il soit valide lors du contrôle, il est impératif que le prélèvement soit effectué moins de 72h avant l'heure du coup d'envoi ou du début de l'événement concerné.

-----

Mademoiselle et Messieurs les Arbitres pour toutes difficultés de mise en application et respect du Protocole sanitaire en vigueur.

**Vous avez l'obligation de faire un rapport circonstancié sur les faits.**

Aux Commissions compétentes du District de Football de SAVOIE.

## CONSIGNE IMPORTANTE ARBITRES – SAISON 2021/2022

### **RAPPEL**

**L'échographie cardiaque est toujours obligatoire.**

**Pour ceux qui ne l'ont pas encore faite, il est vivement conseillé de joindre celle-ci avec le dossier médical.**

-----

**Pour information, la date limite est fixée au 30 juin 2022.**

## Note aux arbitres

### **Mademoiselle, Messieurs les Arbitres**

Il a été mentionné et constaté un manquement sur l'application du règlement et la gestion des matchs de Coupe senior.

Coupe CORTADE et RAFFIN,

**Notez**

**Qu'en cas de résultat nul à la fin de la rencontre, il y a bien des Prolongations (2 fois 15 mn), ensuite en cas d'égalité. La séance de tirs au but**

## Courriers reçus CLUB - CDA

### **Note au club d'AIX LES BAINS.**

La Commission des Arbitres de Football de SAVOIE

Pour faire suite au courrier mail reçu du club d'AIX F C en date du 27 octobre 2021

Demande d'explication sur le fait que M. Emmanuel BONTRON (membre de CDA, Observateur d'Arbitre et

# Comptes-Rendus

Arbitre) est été désigné sur une rencontre ou son fils Evan était joueur dans l'équipe adverse. Remise en question de sa neutralité, d'observateur, posture et attitude conflictuelle surtout quand on est membre de Commission du District de Football

Sur les faits : Nous Commission des arbitres actons que M. Emmanuel BONTRON était bien là pour accompagner l'arbitre du match. Entre autre, un collègue arbitre stagiaire saison 2020/2021.

Petit rappel du score du match 12-0 pour AIX. Donc pas de réel constat d'influence sur la fonction et présence de M. Emmanuel BONTRON.

Nous vous signalons que sur la fonction d'Observateur d'Arbitre, nous ne pouvons que faire le constat du manque dans le nombre d'observateur, de plus nous avons un budget à respecter, nous faisons ce que l'on peut et suivant les disponibilités de tous.

Donc qu'il soit concerné ou pas lors de ce match (fils joueur) n'a remis d'aucune façon ces compétences et sa fonction du jour.

Par contre il nous a été signalé que sur les démarches administratives d'avant match rien n'a pu être fait dans les temps pour mettre l'arbitre dans de bonne condition. (Feuille de match FMI remis à l'arbitre tardivement, etc.)

Donc au final sur cet état des faits, nous vous invitons, vous responsable de club, a mettre toute votre volonté sportive que vous avez (nous en sommes sur) au service du corps arbitral pour le bien être de notre corporation et Football.

## UNAF

### **ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNAF SAVOIE**

**le samedi 13 novembre 2021 de 9h à 12h**

**Au District de Savoie à CHAMBERY salle 7**

Compte tenu de la pandémie les places sont limitées et il faut s'inscrire à l'avance, directement auprès du Président.

Un repas peut-être organisé après l'Assemblée Générale, une participation de 20€ sera demandée à charge du participant.

Christian MARCE

**Rappel test PCR et masque obligatoire**



## COMMISSION de DISCIPLINE

Réunion du 29 octobre 2021

**Présents élus** : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Magalie JULLIARD

**Présents non élus** : Daniel BARTHOLOME - Gérard BOUVIER – Pierrette CATANIA

Mohamed DAIF - Mario LAURENCIN

**Excusés** : Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON

### NOTES AUX CLUBS

**Club de Chambéry Sport 73** : suite à votre mail, la commission de discipline vous confirme que vous pourrez bien être accompagné pour l'audition.

**Club de Saint-Julien** : suite à votre mail, la commission de discipline vous confirme qu'elle ne changera pas la date de la convocation à audition. Nous vous demandons de nous faire parvenir un justificatif de votre absence afin de ne pas être amendé pour absence à une convocation.

### IMPORTANT

**La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.**

**Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président ou la Secrétaire. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19 heures. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission**

**Pass sanitaire OBLIGATOIRE et port du masque OBLIGATOIRE pour venir au District.**

**Pour rappel : les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit**

**La Commission insiste : envoi de mail avec la messagerie du club et pour les courriers avec en tête du club.**

### Information

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

**(Voir page suivante)**

# Comptes-Rendus

## Commission Discipline du 1 novembre 2021 - Extrait des sanctions fermes

Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
01/11/2021	D4	Joueur	A. DES JEUNES DE MAYOTTE 73	24/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021
01/11/2021	D3	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	24/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021
01/11/2021	D2	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	24/10/2021	Auto suffisant	25/10/2021
01/11/2021	D2	Président	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	03/10/2021	1 mois ferme	08/11/2021
01/11/2021	D1	Joueur	A.S. D'UGINE	24/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021
01/11/2021	D1	Joueur	A.S. D'UGINE	24/10/2021	1 Match Ferme par révoc sursis	08/11/2021
01/11/2021	D5	Joueur	A.S. DE BARBERAZ	24/10/2021	2 MF dont Auto	25/10/2021
01/11/2021	D3	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	23/10/2021	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	24/10/2021
01/11/2021	COUPE R. TRONCY U17	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	23/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021
01/11/2021	COUPE R. TRONCY U17	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	23/10/2021	Auto + 1 match avec sursis	24/10/2021
01/11/2021	D3	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	24/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021
01/11/2021	U20 DISTRICT	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	16/10/2021	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	01/11/2021
01/11/2021	D3	Entraîneur	CHAMBERY SPORT 73	24/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021
01/11/2021	COUPE R. TRONCY U17	Joueur	ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY	23/10/2021	3 MF dont Auto	24/10/2021
01/11/2021	D3	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	24/10/2021	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	25/10/2021
01/11/2021	D4	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	24/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021
01/11/2021	D4	Joueur	F.C. ST JULIEN	24/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021
01/11/2021	D3	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	24/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021
01/11/2021	COUPE R. TRONCY U17	Joueur	GROUPEMENT DE JEUNES DE L'EPINE	23/10/2021	Auto suff pas rapport arbitre	24/10/2021
01/11/2021	COUPE R. TRONCY U17	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	23/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021
01/11/2021	D1	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	23/10/2021	Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	24/10/2021
01/11/2021	D1	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	23/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021
01/11/2021	D2	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	24/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021
01/11/2021	D5	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	24/10/2021	3 MF dont Auto	25/10/2021
01/11/2021	D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	23/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021
01/11/2021	D3	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	24/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021
01/11/2021	D3	Joueur	U.S. DOMESSIN	23/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021
01/11/2021	COUPE R. TRONCY U17	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	23/10/2021	4 MF dont Auto	24/10/2021
01/11/2021	COUPE R. TRONCY U17	Joueur	U.S. MODANE	23/10/2021	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	01/11/2021
01/11/2021	D4	Joueur	U.S. MODANE	24/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021
01/11/2021	COUPE R. TRONCY U17	Joueur	U.S. MODANE	23/10/2021	5 MF dont Auto + sursis	24/10/2021
01/11/2021	D4	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	24/10/2021	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	08/11/2021

## Annexes de ce Foot Savoie

- *Sanctions administratives*
- *Désignations des rencontres du 4 novembre au 12 novembre 2021*
- *Poules U13*